Monterfil
terre de caractère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213501877-20260320-202627-DE

SEANCE DU 20 MARS 2026

Date de convocation :		16 MARS 2026
Date d'affichage :		16 MARS 2026
Nombre de conseillers :		
EN EXERCICE :		**15**
PRESENTS :		**15**
VOTANTS :		**15**

L'an deux mille vingt-six, le vingt Mars à vingt heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Michel DUAULT, Maire

Etaient présents :
MM DUAULT Michel - GLAIS Marie-Thérèse - THOMAS Yvonnick – JAMIN Sandrine – LECHEVALIER Casimir - ELIE Laëtitia - PILLET Frédéric – QUEMARD Françoise - HERVAULT Olivier – CHEVALIER Estelle - QUIGNON Olivier – MARC Aurélie - BARAZER Nona – ROBERT Solène – SETAN Guillaume.
formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé :

Secrétaire de séance : MME MARC Aurélie

DELIBERATION N° :	2026-27

OBJET DE LA DELIBERATION :
Création de quatre postes d'Adjoints

Michel DUAULT, Maire, rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal.

En vertu de l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Il est proposé la création de quatre postes d'adjoints.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE la création de quatre postes d'adjoints au Maire.

POUR COPIE CONFORME

AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

A MONTERFIL, le 23 Mars 2026

Le Maire,

Michel DUAULT

MAIRIE DE MONTERFIL (Ille et Vilaine)